



Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2007

Le présent document constitue un rapport de gestion portant sur notre situation financière au 30 juin 2007 et sur nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés à cette date comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et les notes complémentaires pour le trimestre terminé le 30 juin 2007 ainsi qu'avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et le rapport de gestion connexe. Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire ou d'un contexte particulier, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Aliant » fait référence à l'ancienne société Aliant Inc. et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les autres informations financières ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion est daté du 30 juillet 2007 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire. Il contient des énoncés prospectifs qui ont trait à notre situation financière future et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés sont fondés sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 30 juillet 2007. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces énoncés comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI; l'évolution de la technologie; notre relation avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada; l'absence de garantie qu'il n'y aura pas de rétrogradation de nos cotes de crédit; la gestion par le gouvernement fédéral des règles fiscales récemment adoptées pour les fiducies de revenu cotées en Bourse. Certains de ces facteurs échappent essentiellement à notre contrôle. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux énoncés prospectifs dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Se reporter aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces facteurs de risques. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les énoncés ont été effectués. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document est fait sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque énoncé prospectif que ce soit.

NOTRE SOCIÉTÉ

Nos principales activités

Nous sommes un fournisseur de services de télécommunications essentiellement régional qui exerce des activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation, de services de gestion des infrastructures et de solutions matérielles.

Placements Bell Aliant, s.e.c. a été constituée le 7 juillet 2006, conformément au plan d'arrangement (l'arrangement) qui a donné naissance au Fonds. Les détails de l'arrangement figurent dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006. Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, Société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, Société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales.

Nos résultats sont comptabilisés selon la méthode des intérêts communs. Par conséquent, les données de toutes les périodes antérieures au 7 juillet 2006 sont celles d'Aliant. Aux fins de présentation d'une comparaison et d'une analyse plus significatives d'une période à l'autre, nous présentons également certains résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Nous nous mesurons à divers concurrents dans les régions que nous servons. La concurrence accrue exercée par les entreprises de câblodistribution continue de représenter l'un des risques les plus importants auxquels nos activités sont exposées. Plusieurs de nos initiatives stratégiques pour 2007 sont conçues de façon à atténuer ce risque. Au cours du deuxième trimestre de 2007, les câblodistributeurs concurrents ont pénétré de nouvelles zones locales et ont mené des campagnes promotionnelles dynamiques dans les régions que nous servons, mais dans une moindre mesure que celle à laquelle nous nous attendions. L'incidence du recul de la clientèle des services locaux résidentiels qui en découle est présentée de façon plus détaillée à la rubrique « Résultats d'exploitation ». Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture des concurrents tout au long de 2007, et à mesure que la concurrence s'intensifie, nous demeurons axés sur la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques. Nous poursuivons l'amélioration de nos produits et de nos services, la promotion de nos forfaits de services groupés et l'innovation auprès des clients dans le but d'offrir des solutions complètes, et nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés.

Modifications réglementaires en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC ou le Conseil) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Dernièrement, de nombreux événements d'ordre réglementaire qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers futurs se sont produits. En avril 2007, le gouvernement fédéral a modifié la décision du Conseil en matière d'abstention de réglementation des services locaux en supprimant certaines restrictions liées au marketing et en modifiant les critères permettant d'obtenir une abstention de réglementation des tarifs à l'égard des services téléphoniques locaux. Cela a été suivi, en juillet 2007, par l'octroi d'une abstention à l'égard de services téléphoniques résidentiels locaux dans un certain nombre de zones de la région de l'Atlantique. Les décisions relatives à nos demandes d'abstention de la réglementation des services d'affaires locaux ainsi qu'aux demandes portant sur nos territoires en Ontario et au Québec sont encore en instance. Le 30 avril 2007, le Conseil a établi de nouvelles règles de tarification portant sur les services de détail réglementés aux termes de son examen du cadre de plafonnement des prix. En mai 2007, le Conseil a établi les lignes directrices appropriées relatives à la présentation des demandes portant sur la modification des tarifs des services autres que ceux portant sur la technologie voix sur IP. En juillet 2007, le Conseil a annoncé son plan d'action pour l'examen de ses mesures réglementaires à la lumière de l'instruction en matière de politique du gouvernement fédéral entrée en vigueur en décembre 2006.

Des détails sur ces questions et les autres faits nouveaux importants en matière de réglementation qui ont eu une incidence sur nos activités de télécommunications au deuxième trimestre de 2007 et pour la période allant jusqu'au 30 juillet 2007, inclusivement, sont présentés ci-après :

- *Réglementation des services locaux* – Avec prise d'effet le 25 juillet 2007, le Conseil a accordé une abstention à l'égard des services téléphoniques locaux dans 72 des 80 circonscriptions au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard pour lesquelles nous avons demandé une abstention. Cette décision exclut les services d'accès téléphonique locaux de la réglementation des tarifs dans ces circonscriptions, à l'exception du plafonnement des prix qui continue de s'appliquer aux services d'accès téléphonique locaux autonomes. La décision devrait nous donner la flexibilité d'offrir une plus grande valeur à nos clients et de faire face plus efficacement à la concurrence dans le secteur des services locaux. À mesure que d'autres circonscriptions se qualifieront pour l'abstention dans le futur, nous prévoyons présenter d'autres demandes. Une décision concernant nos demandes d'abstention relatives aux services d'affaires devrait être rendue à court terme.
- *Tarifs* – Dans une décision rendue le 30 avril 2007, le CRTC a fixé les nouvelles règles de tarification qui régissent les tarifs facturés par les entreprises de services locaux titulaires (les ESLT) pour les services de télécommunications faisant l'objet d'une réglementation. Ces règles, qui sont désignées collectivement comme le cadre de plafonnement des prix, sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2007 et se sont traduites par un cadre réglementaire plus souple et plus axé sur le marché. Les principaux éléments de ce nouveau cadre comprennent, entre autres éléments, une souplesse accrue en matière de groupement des services offerts, la suppression des prix plafonds à l'égard des services locaux facultatifs, une augmentation des possibilités de hausses de tarifs pour certains services d'affaires de même que pour les services téléphoniques résidentiels de base dans les zones de desserte à coûts élevés, un gel des tarifs liés aux services téléphoniques résidentiels de base dans les zones autres que les zones de desserte à coûts élevés et des modifications au régime de contribution. Le CRTC a aussi permis la subdivision des tarifs résidentiels, ce qui procure davantage de flexibilité pour imposer des tarifs différents à des clients différents dans la même zone géographique. Dans une décision datée du 30 juillet 2007, le CRTC a étendu le cadre de plafonnement des prix à Télébec, avec prise d'effet le 1^{er} août 2007.
- *Échelles tarifaires* – Dans une décision rendue le 25 mai 2007, le CRTC a établi ce qui suit : lorsque les ESLT proposent de subdiviser les tarifs imposés pour un service admissible, celles-ci peuvent demander l'approbation du Conseil pour une échelle tarifaire précisant publiquement le tarif maximal ou le tarif minimal, ou les deux. Ces règles pourraient assouplir la réglementation visant certains services, ce qui nous permettrait de réagir plus rapidement à l'évolution des marchés et de mieux répondre aux besoins de nos clients.
- *Subdivision des tarifs* – Le 6 juin 2007, le Conseil a publié un avis public examinant la possibilité de permettre la subdivision des tarifs pour les marchés des services d'affaires et des téléphones publics. La subdivision des tarifs nous procurerait une flexibilité accrue quant à notre offre de services réglementés.
- *Services Ethernet* – Le 25 janvier 2007, le CRTC a rendu une décision définissant les exigences à l'égard de la prestation de services Ethernet de gros par les ESLT. Cette règle exige une refonte importante de nos services Ethernet de gros. Nous avons déposé auprès du Conseil, de même que d'autres sociétés, une demande de révision et de modification, faisant valoir notamment que cette décision était incompatible avec l'instruction en matière de politique. Nous avons également demandé à ce que l'application de la décision soit immédiatement suspendue jusqu'à ce que l'issue des demandes soit connue. Le 27 juin 2007, le Conseil a publié la Décision de télécom 2007-46, qui reporte la mise en œuvre des exigences susmentionnées jusqu'à ce que le Conseil se soit prononcé sur les demandes de révision et de modification.
- *Examen des mesures réglementaires* – Le 11 juillet 2007, le Conseil a présenté son plan d'action visant l'examen des mesures réglementaires existantes à la lumière de l'instruction en matière de politique du gouvernement fédéral. L'issue de cet examen pourrait se traduire par l'élimination ou l'assouplissement des mesures réglementaires inefficaces ou qui font obstacle aux forces du marché.

- *Comptes de report* — Au premier trimestre de 2007, le CRTC a publié deux décisions portant sur les services de réseaux numériques propres aux concurrents. Au deuxième trimestre, nous avons procédé à des estimations préliminaires qui montrent que ces décisions se traduisent par des rabais supplémentaires pour les concurrents d'approximativement 3,8 M\$. Après évaluation de l'incidence de ces décisions du CRTC sur notre compte de report, le solde estimatif du compte de report de Bell Aliant, s.e.c. se chiffre à néant, avec une contribution excédentaire récurrente annuelle de 4,8 M\$. Cette contribution excédentaire correspond aux fonds que Bell Aliant, s.e.c. pourrait recouvrer au moyen de hausses de tarifs, et pourrait se traduire par la liquidation et la fermeture du compte de report de Bell Aliant, s.e.c.

Télébec dispose de fonds accumulés limités dans son compte de report et n'est assujettie à aucune obligation annuelle récurrente à l'égard du compte de report. Il est prévu que le manque à gagner récurrent de Télébec se chiffrera à 3,3 M\$ au 31 juillet 2007.

Transformation de BCE en société fermée

Le 30 juin 2007, notre importante partie prenante, BCE, a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue de son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc. et Madison Dearborn Partners, LLC. L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires de BCE, et, après réception de cette approbation et d'autres approbations, devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2008. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'aura le transfert de propriété de BCE sur notre organisation, le cas échéant.

Conclusion de conventions collectives

Le 13 juillet 2007, nous avons reçu un avis du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 6, représentant environ 150 employés de NorthernTel, indiquant qu'environ 71 % des employés avaient accepté l'offre d'une nouvelle convention d'une durée de quatre ans rétroactive au mois de février 2007 et arrivant à échéance en février 2011.

Le 26 juillet 2007, nous avons annoncé la signature de la convention collective avec le Conseil des communications du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier de la région de l'Atlantique, représentant plus de 3 600 employés dans la région de l'Atlantique. Environ 75 % des employés ont accepté l'offre d'une nouvelle convention arrivant à échéance le 31 décembre 2011.

REVUE DU TRIMESTRE

Sommaire des résultats

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i>		Données présentées				
<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres			Semestres		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Produits d'exploitation	825,4 \$	516,5 \$	59,8	1 676,8 \$	1 044,2 \$	60,6
BAIIA ¹⁾	358,1 \$	216,0 \$	65,8	707,6 \$	428,0 \$	65,3
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	55,8 \$	91,7 \$	(39,1)	227,4 \$	180,5 \$	26,0
Autres charges	0,4	1,3	(69,2)	2,6	13,7	(81,0)
Intérêts débiteurs	41,7	16,0	160,6	81,1	33,8	139,9
Charge (économie) d'impôts	(46,8)	25,9	n.s.	(51,4)	48,7	n.s.
Part des actionnaires sans contrôle	15,6	0,6	n.s.	67,2	1,1	n.s.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	44,9 \$	47,9 \$	(6,3)	127,9 \$	83,2 \$	53,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	260,3	5,3	n.s.	265,8	10,2	n.s.
Bénéfice net	305,2 \$	53,2 \$	n.s.	393,7 \$	93,4 \$	n.s.

n.s. — non significatif

¹⁾ Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Accroissement marqué des produits et des charges d'exploitation présentés au deuxième trimestre de 2007, comparativement au trimestre correspondant de 2006.

Les résultats d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2006 traduisent la portée élargie de nos activités depuis le 7 juillet 2006, donnant lieu à une augmentation des produits et des charges d'exploitation et du BAIIA. Le bénéfice d'exploitation a reculé, la hausse du BAIIA ayant été neutralisée par une hausse de 181,3 M\$ de l'amortissement. Outre l'amortissement courant plus élevé découlant des immobilisations accrues depuis l'arrangement, la répartition du coût d'acquisition a été menée à terme, au deuxième trimestre de 2007, et a donné lieu à un ajustement de 125,3 M\$ au titre de l'amortissement, surtout lié à des actifs incorporels à durée de vie indéfinie pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 30 juin 2007. La hausse d'un trimestre à l'autre des intérêts débiteurs est surtout imputable à l'augmentation des soldes d'emprunt à long terme. L'économie d'impôts traduit la diminution importante du taux d'imposition effectif liée à notre structure de fiducie de revenu et les économies d'impôts futurs liés à l'amortissement des actifs incorporels qui ont été comptabilisés à l'achèvement de la répartition du prix d'acquisition. La part des actionnaires sans contrôle dans notre bénéfice pour le deuxième trimestre comprend la participation de 36,9 % dans Bell Aliant, s.e.c. que Bell Canada et BCE détiennent ainsi que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel détenue indirectement par le Fonds par l'intermédiaire de la Fiducie Bell Nordiq.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées correspond essentiellement au bénéfice et au gain à la vente d'Aliant Directory Services (ADS), qui publie et distribue des annuaires téléphoniques dans la région de l'Atlantique. Nous avons vendu notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'ADS avec prise d'effet le 30 avril 2007.

<i>Pro forma</i> ¹⁾	<i>Pro forma</i> ¹⁾					
	Trimestres			Semestres		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i>						
<i>(en millions de dollars)</i>						
Produits d'exploitation pro forma ²⁾	825,4 \$	814,9 \$	1,3	1 676,8 \$	1 636,8 \$	2,4
BAlIA pro forma ²⁾	358,1 \$	363,2 \$	(1,4)	707,6 \$	716,1 \$	(1,2)
Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾	55,8 \$	180,8 \$	(69,1)	227,4 \$	352,4 \$	(35,5)

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma ne sont pas des mesures financières définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation ont augmenté de 1,3 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de 2006.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, la croissance pro forma des produits d'exploitation tirés des services Internet, des services de données, des services sans fil et des services de TI a plus que neutralisé la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et d'autres services.

- Les produits d'exploitation tirés des services Internet et d'autres services de données se sont accrus de 4,8 % au deuxième trimestre de 2007, comparativement au deuxième trimestre de 2006. Cet accroissement a été stimulé par la croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse de 21,1 % d'un exercice à l'autre et a été en partie neutralisé par un ajustement de 3,1 M\$ associé à une décision du CRTC qui exigeait que nous baissions nos tarifs liés au dispositif d'extension du service de base rétroactivement à 2002, ainsi que par un recul de 2,1 % des produits moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse qui ont été touchés par les offres promotionnelles mises de l'avant au cours de la période.
- Au deuxième trimestre, les produits d'exploitation tirés des services sans fil se sont accrus de 19,2 %, stimulés par une hausse de 14,7 % du nombre de clients, qui a été partiellement contrebalancée par le recul de 1,1 % des produits moyens par client.
- Les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles ont augmenté de 21,8 % pour le deuxième trimestre. La croissance des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI, notamment au sein des secteurs des soins de santé, de la défense, de la sécurité et de l'aérospatial, a donné lieu à une augmentation de 17,9 % des produits d'exploitation tirés des services de TI, alors que les nouvelles activités du secteur des soins de santé ont favorisé la hausse de 26,0 % des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI pour le trimestre.
- Les hausses de tarifs ciblées et la croissance des produits d'exploitation tirés des forfaits de produits et de fonctions de service ont contribué à réduire l'incidence, sur les produits d'exploitation, de la perte de clients résultant des pressions exercées par la concurrence et du remplacement des technologies. Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains ont reculé de 1,0 % et de 3,9 % pour le deuxième trimestre, respectivement.

Depuis le début de l'exercice, les produits d'exploitation ont augmenté de 2,4 %, comparativement à l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, la croissance des produits d'exploitation reflète de fortes ventes saisonnières de solutions matérielles de TI, qui ont progressé de 15,2 M\$ d'un exercice à l'autre au premier trimestre de 2007. La croissance d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI pour le deuxième trimestre de 2007 s'est chiffrée à 7,5 M\$. La croissance moins élevée des produits d'exploitation au deuxième trimestre de 2007 comparativement au premier trimestre de 2007 est également imputable à un ajustement de 3,1 M\$ aux produits d'exploitation tirés des services de données, dont il est question plus amplement à la rubrique « Résultats et analyse pro forma ».

Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 reflète un ajustement non récurrent de l'amortissement, entraînant le recul de 69,1 % de ce dernier par rapport au bénéfice d'exploitation pro forma du deuxième trimestre de 2006.

La hausse des coûts liés aux salaires et à la main-d'œuvre ainsi que des impôts provinciaux sur le capital a entraîné une diminution de 1,4 % du BAIIA au deuxième trimestre de 2007, comparativement au BAIIA pro forma du trimestre correspondant de 2006. Bien que l'augmentation des charges d'exploitation ait été en partie neutralisée par la réduction de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais, l'accroissement de l'amortissement a entraîné le recul du bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre de 2007 qui s'est établi à 69,1 % de moins que le bénéfice d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de 2006. Au cours du deuxième trimestre de 2007, la répartition du coût d'acquisition relativement à l'arrangement a été menée à terme, donnant lieu à une augmentation de l'amortissement de 125,3 M\$, dont une tranche de 93,5 M\$ constituait un ajustement non récurrent pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 31 mars 2007.

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i>						
<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres			Semestres		
	2007 ¹⁾	2006	Variation en %	2007 ¹⁾	2006	Variation en %
Encaisse distribuable ²⁾	160,2 \$	167,5 \$	(4,4)	350,8 \$	350,2 \$	0,2
Distributions en espèces déclarées	163,5 \$	153,8 \$	6,3	329,7 \$	307,6 \$	7,2

¹⁾ Les résultats présentés pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ L'encaisse distribuable n'est pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

L'encaisse distribuable a reculé de 4,4 % au deuxième trimestre de 2007 comparativement à l'encaisse distribuable pro forma du deuxième trimestre de 2006.

La baisse de l'encaisse distribuable pour le trimestre, comparativement à l'encaisse distribuable pro forma du deuxième trimestre de 2006, est principalement liée à une diminution de 1,4 % du BAIIA pro forma, à une hausse de 15,0 % des cotisations au titre des services rendus et à une augmentation des charges du Fonds. Les cotisations au titre des services rendus sont plus élevées en raison de la croissance du salaire admissible et de la baisse du taux d'actualisation à long terme utilisé pour les dernières évaluations de la capitalisation. Les charges du Fonds, qui comprennent certains coûts rétroactifs liés à une nouvelle convention conclue avec l'agent des transferts du Fonds pour 2006, n'ont pas été séparées du BAIIA dans la présentation pro forma de 2006. Le résultat net de ces écarts aurait contribué à une réduction de 6,2 % de l'encaisse distribuable du trimestre d'un exercice à l'autre.

Les autres écarts liés à l'encaisse distribuable s'expliquent par les activités d'acquisition et de désinvestissement réalisées en 2007. La vente de notre participation dans l'actif d'ADS avec prise d'effet le 30 avril 2007 a donné lieu à une réduction de 4,9 M\$ de l'encaisse distribuable au cours du trimestre comparativement au trimestre correspondant de 2006. Cette réduction a été contrebalancée par l'acquisition de la participation minoritaire dans Télébec et NorthernTel, déduction faite des débiteurs additionnels pris en charge lors de l'acquisition et inclusion faite de l'ajustement de la participation minoritaire qui aurait été fait relativement aux débiteurs et aux dépenses en immobilisations en 2006, et a permis d'augmenter d'environ 8,3 M\$ l'encaisse distribuable du trimestre. Ces opérations d'acquisition et de désinvestissement, y compris l'émission connexe de parts du Fonds et les rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, devraient avoir une incidence minime sur l'encaisse distribuable mesurée par part.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement de l'encaisse distribuable et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les sources de l'encaisse distribuable, que cette dernière provienne des flux de trésorerie liés à l'exploitation, de l'utilisation des réserves de liquidités ou du recours à l'emprunt, déduction faite des liquidités affectées aux investissements dans notre entreprise.

Pour les périodes terminées le 30 juin 2007 (en millions de dollars)	Encaisse distribuable pour le trimestre provenant des sources suivantes :				Encaisse distribuable pour le semestre provenant des sources suivantes :			
	Exploitation	Réserves de liquidités ou emprunts	Investissements	Total	Exploitation	Réserves de liquidités ou emprunts	Investissements	Total
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	332,8 \$	-	-	332,8 \$	584,5 \$	-	-	584,5 \$
Ajouter (déduire) :								
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	-	(29,8)	-	(29,8)	-	9,3	-	9,3
Dépenses en immobilisations	-	-	(143,4)	(143,4)	-	-	(258,7)	(258,7)
Économie d'impôts exigibles et autres charges	(2,8)	-	-	(2,8)	3,2	-	-	3,2
Encaisse distribuable liée aux activités abandonnées	3,4	-	-	3,4	12,5	-	-	12,5
Encaisse distribuable¹⁾	333,4 \$	(29,8) \$	(143,4) \$	160,2 \$	600,2 \$	9,3 \$	(258,7) \$	350,8 \$

¹⁾ Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour une définition du BAIIA pro forma et pour un rapprochement avec l'encaisse distribuable de même que pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec l'encaisse distribuable.

Au deuxième trimestre de 2007, l'encaisse distribuable provenant de l'exploitation, déduction faite des activités d'investissement, a été légèrement en deçà des attentes. Compte tenu du rendement soutenu au premier trimestre et de nos prévisions pour le reste de l'exercice, nous maintenons nos prévisions annuelles de 690 M\$ à 710 M\$ pour l'encaisse distribuable. Nous prévoyons que les dépenses en immobilisations, y compris les investissements supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre de notre technologie de la fibre jusqu'aux nœuds, s'établiront environ entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation. Nous effectuons des investissements pour répondre à deux objectifs : entretenir les actifs liés aux réseaux et faire évoluer les capacités de réseau IP vers la nouvelle génération de façon à permettre la prestation de nouveaux services, lesquels sont nécessaires pour soutenir le caractère durable de nos produits d'exploitation. Nos dépenses en immobilisations pour le deuxième trimestre de 2007 ont représenté 17,4 % des produits d'exploitation, ce qui est supérieur à notre cible annuelle, ce qui était prévu compte tenu des tendances saisonnières habituelles pour les dépenses en immobilisations.

Selon nos attentes, l'encaisse distribuable générée au moyen de la poursuite de nos activités, déduction faite des dépenses en immobilisations habituelles, sera suffisante pour maintenir, et même augmenter légèrement, le montant des distributions en espèces versées au Fonds et à ses porteurs de parts jusqu'en 2011, année au cours de laquelle nous prévoyons que notre bénéficiaire sera assujéti à l'impôt des sociétés. Puisque nous avons l'intention de distribuer indirectement aux porteurs de parts du Fonds environ 90 % de l'encaisse distribuable, il restera environ 10 % de l'encaisse distribuable pour répondre à d'autres besoins de liquidités, par exemple financer les déficits des régimes de retraite, rembourser la dette à long terme et effectuer de petites acquisitions. Au cours de n'importe quelle période donnée, en raison de certains éléments comme les fluctuations du fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, le montant réel des flux de trésorerie pourrait différer du montant que nous avons désigné comme l'encaisse distribuable. Les fluctuations des flux de trésorerie pourront aussi être financées au moyen de cette réserve de liquidités de 10 % ou par des emprunts temporaires. Nous n'avons pas l'intention d'effectuer des emprunts pour financer les distributions régulières.

Nous croyons qu'une dette à long terme de l'ordre du double du BAIIA est appropriée, étant donné la stabilité prévue de nos flux de trésorerie et notre volonté de maintenir des cotes de crédit de première qualité. L'utilisation d'une partie de nos réserves de liquidités et, si nécessaire, le recours à l'emprunt pour financer les fluctuations du fonds de roulement, le déficit des régimes de retraite et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, cadre avec les objectifs généraux en matière d'effet de levier.

PRIORITÉS ET STRATÉGIE POUR 2007

Nos priorités stratégiques pour 2007 sont les suivantes :

Expérience client supérieure

Nous croyons qu'offrir une expérience client supérieure est crucial pour favoriser et maintenir la fidélité de la clientèle. Pour créer une expérience client supérieure, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur remarquable grâce à des produits et des services de pointe et faire preuve d'un engagement soutenu envers la collectivité.

Service à la clientèle

Nous procédons à la mise en œuvre de changements importants dans notre façon de servir nos clients. Ces changements permettront à nos clients de conclure plus facilement des affaires avec nous, au moment et à l'endroit qui leur conviennent.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons mis en œuvre un certain nombre d'améliorations à notre facturation dans la région de l'Atlantique, y compris l'achèvement du déploiement de notre nouveau format de facture pour la clientèle résidentielle et de la conversion d'une partie de la clientèle d'affaires à la facturation électronique. De plus, pour améliorer les services offerts à la nouvelle clientèle des services à large bande, nous avons, sur une base ponctuelle, accru la disponibilité pour les rendez-vous le samedi, fourni aux clients des plages de rendez-vous de deux heures dans certains secteurs et déployé le service « pour le même jour » dans plusieurs localités de l'Ontario et du Québec. Ces initiatives et d'autres se sont traduites par une satisfaction accrue de la clientèle des services à large bande et d'autres services clés.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Procurer une valeur consiste à offrir les bons produits et les bons services aux clients à un prix concurrentiel. Nous travaillons continuellement à l'élaboration et au lancement de nouveaux produits et services novateurs qui sont pratiques et conviviaux pour les clients résidentiels et qui présentent un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons poursuivi nos efforts visant à procurer une expérience client distincte aux clients des *Forfaits économiques* et des produits multiples. Dans la plupart des régions de l'Ontario et du Québec, nous avons lancé le *Forfait de Bell*, qui offre à la clientèle résidentielle une combinaison de services, soit les services locaux, les services d'accès Internet haute vitesse, les services sans fil et les services de télévision par satellite d'ExpressVu de Bell et d'autres services. Nous avons également lancé des forfaits à l'échelle locale, notamment les combinaisons de services de téléphonie résidentielle comprenant les services téléphoniques locaux, les fonctions d'appel et la deuxième ligne optionnelle. Dans le Canada atlantique, nous avons poursuivi la consolidation de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds ainsi que l'expansion de la zone de couverture de nos services Internet haute vitesse dans certaines régions.

Au sein du marché d'affaires des petites et moyennes entreprises, nous continuons d'améliorer les services offerts afin d'élaborer des solutions en matière de technologies de l'information et de communications (TIC). Au deuxième trimestre de 2007, nous avons lancé de nouveaux *Forfaits économiques Affaires* dans la région de l'Atlantique. Ces forfaits incluent des services téléphoniques locaux et des services Internet. En Ontario et au Québec, territoires où nos activités sont exercées sous la marque Bell, nous avons lancé le forfait *Essentiel d'affaires* qui inclut le service téléphonique et le service Internet haute vitesse. Ce service complète le *Forfait démarrage* que nous avons lancé au premier trimestre. Les ventes ont été soutenues alors que le marché d'affaires des petites entreprises a adopté les avantages de ces nouveaux services.

Nous continuons de nous concentrer sur la gestion de l'évolution de nos clients vers la technologie IP au sein du marché des entreprises. Au deuxième trimestre, un certain nombre d'importants clients exerçant leurs activités dans le secteur des soins de santé, d'organismes gouvernementaux et de grandes entreprises ont mis en œuvre, ou étaient sur le point de mettre en œuvre, des solutions IP pour remplacer les services traditionnels. Le déploiement des solutions IP se poursuit, alors qu'un autre groupe de clients importants a entamé le processus d'évaluation de la conversion des services vers les solutions IP. De plus, au deuxième trimestre, nous avons affiché une forte croissance des services de TI, alors que la clientèle d'affaires a fait appel à nos experts pour les aider à répondre à leurs besoins en matière de TI.

Collectivité

Le troisième élément de l'expérience client constitue l'engagement envers la collectivité. Nous continuons à appuyer plusieurs programmes qui visent essentiellement à avoir une incidence favorable sur les enfants et les jeunes des collectivités que nous servons. Au deuxième trimestre, plusieurs de nos employés et de nos employés retraités ont fait du bénévolat dans le cadre de plus de 110 événements communautaires dans les régions que nous servons. Un des événements les plus importants a été la « Marche Aliant pour Jeunesse, J'écoute », à laquelle des centaines d'employés ont participé, dans six provinces, et qui a permis de recueillir près de 200 000 \$ pour les enfants dans le besoin.

Efficiences opérationnelles

Tout en visant l'accroissement de nos produits bruts, nous gérons aussi énergiquement notre structure de coûts pour assurer la progression de l'encaisse distribuable et procurer une valeur aux porteurs de parts du Fonds. Grâce à notre échelle importante, à notre accès à des technologies d'avant-garde et à notre collaboration avec Bell Canada, nous pouvons plus facilement accroître notre efficacité opérationnelle et réduire nos coûts.

Au deuxième trimestre de 2007, nous avons réalisé des compressions de coûts d'environ 19 M\$, grâce à la renégociation de contrats de fournisseurs, à la réduction des coûts liés à l'immobilier, à la gestion du personnel, à la diminution des dépenses discrétionnaires et à la baisse des frais liés à nos ententes commerciales avec Bell Canada.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2006, nos résultats d'exploitation étaient présentés selon trois secteurs isolables : le secteur de Bell Aliant, le secteur du Groupe Bell Nordiq et le secteur des Autres filiales. Par suite de la transformation en société fermée du Fonds de revenu Bell Nordiq en janvier 2007 et de la vente de l'actif net et des activités d'ADS en avril 2007, nous gérons notre société et classons nos activités de façon à prévoir et à évaluer le rendement en fonction d'un seul secteur en 2007. Outre au moyen de l'encaisse distribuable, notre rendement financier est évalué au moyen de la croissance des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

Résultats présentés et analyse

<i>(en millions de dollars)</i>	Données présentées					
	Trimestres			Semestres		
	2007	2006	Variation en %	2007	2006	Variation en %
Services locaux et d'accès	360,6 \$	147,6 \$	144,3	715,8 \$	295,3 \$	142,4
Services interurbains	118,5	53,8	120,3	233,7	108,5	115,4
Données	173,5	87,6	98,1	350,0	169,7	106,2
Services de TI et de solutions matérielles	72,0	59,0	22,0	177,6	145,3	22,2
Sans fil	15,5	120,0	(87,1)	30,1	230,8	(87,0)
Autres produits	85,3	48,5	75,9	169,6	94,6	79,3
Produits d'exploitation	825,4 \$	516,5 \$	59,8	1 676,8 \$	1 044,2 \$	60,6
Charges d'exploitation	467,3	300,5	55,5	969,2	616,2	57,3
BAIIA ¹⁾	358,1 \$	216,0 \$	65,8	707,6 \$	428,0 \$	65,3
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	28,3	23,6	19,9	57,8	47,8	20,9
Amortissement	273,1	91,8	197,5	421,0	190,5	121,0
Frais de restructuration et autres frais	0,9	8,9	(89,9)	1,4	9,2	(84,8)
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	55,8 \$	91,7 \$	(39,1)	227,4 \$	180,5 \$	26,0

¹⁾ Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Les produits et les charges d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans nos états financiers, se sont accrus considérablement en 2007, résultat qui traduit l'élargissement de la portée géographique et l'accroissement de la clientèle découlant de l'arrangement. Du 30 juin 2006 au 30 juin 2007, la clientèle des services d'accès locaux a augmenté d'environ 126 % et celle des services Internet haute vitesse, d'environ 166 %. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par un recul des produits d'exploitation tirés des services sans fil en raison du transfert des activités sans fil d'Aliant à Bell Canada en vertu de l'arrangement.

L'élargissement des activités a également donné lieu à une hausse des coûts en vue de soutenir l'accroissement de la clientèle et l'expansion de l'infrastructure des immobilisations dans la vaste zone de services. L'augmentation de l'amortissement enregistrée au deuxième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent reflète l'augmentation des investissements dans les immobilisations découlant de l'arrangement de même que l'amortissement supplémentaire de 125,3 M\$ pour la période allant du 7 juillet 2006 au 30 juin 2007, lié à un ajustement au titre de la répartition du coût d'acquisition effectué au cours du trimestre, qui avait trait principalement à des actifs incorporels à durée de vie indéfinie. Nous prévoyons que l'amortissement annuel s'accroîtra d'environ 150 M\$ en raison de l'achèvement de la répartition du coût d'acquisition. De plus, les frais de restructuration et autres frais constatés au deuxième trimestre de 2006 ne se sont pas répétés en 2007.

Afin d'évaluer la croissance sous-jacente, nous présentons ci-après certains de nos résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma.

Résultats et analyse pro forma

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Données pro forma ¹⁾					
	Trimestres		Variation en %	Semestres		Variation en %
	2007	2006		2007	2006	
Services locaux et d'accès	360,6 \$	364,4 \$	(1,0)	715,8 \$	726,0 \$	(1,4)
Services interurbains	118,5	123,3	(3,9)	233,7	242,7	(3,7)
Données	173,5	165,5	4,8	350,0	322,5	8,5
Services de TI et de solutions matérielles	72,0	59,1	21,8	177,6	145,7	21,9
Sans fil	15,5	13,0	19,2	30,1	25,8	16,7
Autres produits	85,3	89,6	(4,8)	169,6	174,1	(2,6)
Produits d'exploitation pro forma ²⁾	825,4 \$	814,9 \$	1,3	1 676,8 \$	1 636,8 \$	2,4
Charges d'exploitation	467,3	451,7	3,5	969,2	920,7	5,3
BAIIA pro forma ²⁾	358,1 \$	363,2 \$	(1,4)	707,6 \$	716,1 \$	(1,2)
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	28,3	29,0	(2,4)	57,8	58,5	(1,2)
Amortissement	273,1	144,5	89,0	421,0	296,0	42,2
Frais de restructuration et autres frais	0,9	8,9	(89,9)	1,4	9,2	(84,8)
Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾	55,8 \$	180,8 \$	(69,1)	227,4 \$	352,4 \$	(35,5)

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des SAR, des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau.

La majeure partie des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des SAR. Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par client des SAR ont augmenté au deuxième trimestre de 2007 comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2006. Malgré une baisse de 2,8 % des clients des SAR, les produits d'exploitation tirés des services d'accès, au deuxième trimestre de 2007, n'ont reculé que de 1,3 %. Nous connaissons un succès grâce à une hausse de tarifs dans certains marchés et à une pénétration accrue en matière de fonctions et de services groupés ainsi qu'au retour de certains clients au moyen de campagnes visant à les reconquérir.

Au 30 juin 2007, le nombre de clients de la clientèle résidentielle des SAR était inférieur de 3,7 % au nombre enregistré à la même date en 2006, résultat qui traduit les pertes au profit de concurrents, la diminution du nombre de deuxièmes lignes et l'adoption de la technologie sans fil et de la technologie voix sur IP. Au 30 juin 2007, le nombre de clients de la clientèle d'affaires des SAR était de 1,0 % inférieur à celui enregistré au 30 juin 2006. Le déclin net de la clientèle des SAR se compare au recul qui a été enregistré au premier trimestre de 2007, et reflète une tendance à l'amélioration dans des régions où la concurrence est parvenue à maturité.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont diminué de 3,9 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du deuxième trimestre de 2006, ce qui se compare favorablement aux reculs qui ont été subis au cours des deux dernières années. La baisse des produits d'exploitation découle de la perte de clients (principalement en raison des baisses des SAR), du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et par les services IP et de l'érosion des services de contournement. Des hausses de tarifs ciblées et des modifications aux services offerts aux clients ont contribué à l'augmentation de 1,1 % des produits d'exploitation moyens par minute au cours du trimestre. Les clients tendent à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue pour un prix mensuel fixe.

Services de données

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, ainsi que des services et des applications améliorés comme TV sur mon PC^{MC}, les services de sécurité, le téléchargement de musique et l'accès commuté rapide.

La croissance pro forma des produits d'exploitation tirés des services de données, qui s'est chiffrée à 4,8 % au deuxième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de 2006, s'explique par une augmentation de 11,1 % des produits d'exploitation tirés des services Internet. Les produits d'exploitation tirés des services de données pour le trimestre ont subi les contrecoups d'un ajustement de 3,1 M\$ associé à une décision du CRTC qui exigeait que nous baissions nos tarifs liés au dispositif d'extension du service de base rétroactivement à juin 2002. Depuis le début de l'exercice, la croissance des produits d'exploitation tirés des services de données a aussi été touchée par un ajustement de reclassement de 3,9 M\$ au premier trimestre de 2007 visant à inclure des produits d'exploitation de cette catégorie auparavant inclus dans les autres produits, de manière à mieux refléter leur nature.

Nous continuons à afficher une très forte croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse, une hausse de 21,1 % ayant été enregistrée au deuxième trimestre de 2007. Les programmes d'acquisition de clients axés sur des offres de lancement avantageuses ont connu du succès au cours du trimestre, et ont donné lieu à une hausse des activations nettes de clients des services Internet haute vitesse, notamment sur le marché résidentiel, mais ont entraîné un recul des produits moyens par client. Les produits moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse ont diminué de 2,1 % au deuxième trimestre de 2007, se chiffrant à 34,90 \$ comparativement à 35,66 \$ pour le deuxième trimestre de 2006. Depuis le début de l'exercice, les produits moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse se rapprochent de ceux de la période correspondante de 2006.

Sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de Télébec et de NorthernTel.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 19,2 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma tirés des services sans fil du deuxième trimestre de 2006, stimulés par une hausse de 14,7 % du nombre de clients des services de téléphonie cellulaire. Les produits moyens par client des services prépayés et postpayés ont augmenté depuis le début de l'exercice, mais les produits moyens par client ont diminué de 1,1 % dans l'ensemble, en raison surtout de l'augmentation du nombre de clients optant pour les services prépayés.

Produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles

Les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles proviennent principalement de notre division xwave par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels et des services de consultation auprès des entreprises et d'infrastructure, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique.

Au deuxième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services de TI et de solutions matérielles se sont accrus de 21,8 %, comparativement aux montants pro forma comptabilisés pour le deuxième trimestre de 2006. Les produits d'exploitation tirés des services de TI ont augmenté de 17,9 %, essentiellement en raison de la croissance des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI dans les marchés verticaux des soins de santé, de la défense, de la sécurité et de l'aérospatial. Les produits d'exploitation tirés des services de solutions matérielles, stimulés essentiellement par l'intensification des activités dans le secteur de la santé et la croissance des ventes au gouvernement et aux organismes fédéraux, se sont accrus de 26,0 %.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits d'Atlantic Mobility Products (AMP), des produits d'Innovatia, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, des services professionnels, des produits tirés de la location de bâtiments ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité.

Au deuxième trimestre de 2007, les autres produits ont reculé de 4,8 %, comparativement aux autres produits pro forma comptabilisés au trimestre correspondant de 2006. Les produits d'exploitation d'AMP tirés de la vente d'appareils cellulaires et d'accessoires connexes ont baissé, traduisant un déclin des activations de comptes clients pour les services sans fil dans la région de l'Atlantique en 2007 par rapport à 2006. Les produits d'exploitation tirés de l'apprentissage en ligne ont également baissé, notamment ceux provenant des clients américains d'Innovatia, du fait que ces produits sont libellés en dollars américains et qu'ils sont désavantagés par la hausse du dollar canadien.

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2007 ¹⁾	2006	Variation en %	2007 ¹⁾	2006	Variation en %
Coût des marchandises vendues	149,4 \$	146,5 \$	2,0	326,5 \$	303,0 \$	7,7
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	166,0	156,9	5,8	336,0	318,8	5,4
Frais de vente, généraux et administratifs	147,7	147,9	(0,2)	297,4	298,3	(0,3)
Impôts provinciaux sur le capital	4,2	0,3	n.s.	9,3	0,6	n.s.
Charges d'exploitation	467,3 \$	451,7 \$	3,5	969,2 \$	920,7 \$	5,3

n.s. – non significatif

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

Au deuxième trimestre de 2007, les charges d'exploitation se sont accrues de 3,5 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre et des impôts sur le capital. L'augmentation des salaires, des avantages, de la main-d'œuvre contractuelle et de la consultation traduit essentiellement les hausses de salaire annuelles qui ont pris effet en mars et la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle compte tenu de la croissance des produits d'exploitation tirés des services de TI. Les impôts provinciaux sur le capital découlant principalement de notre structure du capital plus importante ont donné lieu à une augmentation de 3,9 M\$ des charges d'exploitation. Les impôts provinciaux sur le capital d'Aliant étaient pris en compte dans les autres charges avant l'arrangement, et n'ont pas fait l'objet d'un reclassement dans les soldes des comptes pro forma en raison de

leur montant négligeable. Les frais de vente, généraux et administratifs du deuxième trimestre de 2007 ont diminué de 0,2 %, étant donné qu'ils ont été restreints par des initiatives au chapitre de la productivité.

Le coût des marchandises vendues s'est accru de 2,0 % au cours du deuxième trimestre de 2007, comparativement à 13,2 % au premier trimestre de 2007, ce qui se traduit par une hausse de 7,7 % depuis le début de l'exercice par rapport à 2006. Le coût des marchandises vendues est influencé principalement par le niveau des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI, qui a augmenté de 7,5 M\$ au deuxième trimestre de 2007 et de 15,2 M\$ au premier trimestre de 2007, comparativement aux périodes correspondantes de 2006.

Autres charges

Les autres charges qui suivent sont analysées en tenant compte des montants présentés, étant donné qu'elles n'ont pas été assujetties à des ajustements pro forma, sauf aux fins du calcul de l'encaisse distribuable, ainsi qu'il est indiqué à la rubrique « Revue du trimestre ».

Intérêts débiteurs

Au deuxième trimestre de 2007, les intérêts débiteurs ont augmenté de 160,6 % comparativement au trimestre correspondant de 2006, en raison de l'augmentation importante de la dette à long terme depuis l'arrangement, contrebalancée en partie par une baisse des taux d'intérêt.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Par conséquent, cette partie de notre bénéfice est exonérée de l'impôt des sociétés puisque le bénéfice imposable est attribué directement à nos associés. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en société par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre taux effectif d'économie d'impôts pour le premier semestre de 2007 s'est établi à 35,8 % de notre bénéfice avant impôts, ce qui représente une baisse considérable par rapport au taux d'imposition effectif de la période correspondante de 2006, qui s'établissait à 36,6 %. Cette diminution considérable de notre taux d'imposition effectif s'explique par plusieurs facteurs, notamment un recul de 45,5 points de pourcentage lié aux intérêts créditeurs intersociétés gagnés par les entités non imposables, un recul de 16,9 points de pourcentage lié au bénéfice imposable attribué à la part des porteurs sans contrôle, pour laquelle nous ne constatons aucune charge d'impôts, et un recul de 13,1 points de pourcentage lié aux variations du taux d'imposition.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle représente la participation de 36,9 % que détient Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. ainsi que la participation indirecte de 36,7 % que le Fonds détient dans Télébec et NorthernTel. Les distributions attribuables et versées à Bell Canada correspondent, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds aux porteurs de parts du Fonds. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007, nous avons inscrit dans notre bénéfice une part des porteurs sans contrôle de 15,6 M\$. Pour cette même période, les distributions déclarées par nos filiales à l'intention de la part des porteurs sans contrôle se sont chiffrées à 60,5 M\$. Une tranche de 50,9 M\$ de ce montant a été versée à Bell Canada par Bell Aliant, s.e.c. et une tranche de 9,6 M\$ a été versée indirectement au Fonds par Télébec et NorthernTel.

GESTION DES FINANCES ET DU CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres		Variation en %	Semestres		Variation en %
	2007	2006		2007	2006	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	332,8 \$	117,1 \$	184,2	584,5 \$	209,1 \$	179,5
Activités de financement	(732,5)	(25,9)	n.s.	(766,2)	(158,3)	n.s.
Activités d'investissement	57,5	(104,0)	n.s.	(257,6)	(184,9)	39,3
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(342,2) \$	(12,8) \$	n.s.	(439,3) \$	(134,1) \$	227,6
Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	325,4	3,1	n.s.	330,2	10,2	n.s.
Diminution nette des flux de trésorerie de la période	(16,8) \$	(9,7) \$	73,2	(109,1) \$	(123,9) \$	(11,9)

n.s. – non significatif

Les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ont enregistré une baisse de 342,2 M\$ au cours du trimestre, traduisant un remboursement de capital de 460,9 M\$ versé indirectement au Fonds. Ce versement nous a permis de remettre au Fonds le produit de la vente de l'actif d'ADS, qui figure dans les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées, pour que le Fonds puisse racheter des parts aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le Fonds a également été en mesure de nous rembourser un montant de 131,0 M\$ au titre d'un prêt que nous lui avons antérieurement consenti. La variation nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées s'est traduite par une baisse de 16,8 M\$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à une diminution de 9,7 M\$ pour la période correspondante en 2006.

Les autres principaux éléments expliquant la diminution nette des flux de trésorerie pour le deuxième trimestre de 2007 sont présentés ci-dessous.

Régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est établi à 21,4 M\$ au deuxième trimestre de 2007, comparativement à un montant total de la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées d'Aliant de 27,4 M\$ au deuxième trimestre de 2006. Au deuxième trimestre de 2007, la capitalisation supplémentaire relative aux régimes de retraite dont nous avons commencé à être le promoteur le 7 juillet 2006 a été plus que contrebalancée par la diminution de la capitalisation attribuable à l'application de mesures d'allègement de la capitalisation du déficit en ce qui a trait à nombre de nos régimes. De plus, la capitalisation au deuxième trimestre de 2006 a été accélérée légèrement afin de répondre aux exigences en matière de capitalisation suivant l'achèvement des évaluations actuarielles de 2005.

Des évaluations actuarielles portant sur nos régimes de retraite ont été effectuées en date du 31 décembre 2006 et déposées en juin et en juillet 2007. Tous les régimes ont fait état de déficits de capitalisation, mesurés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Toutefois, comme la situation de capitalisation de nos régimes continue de s'améliorer, tous les régimes sauf un ont affiché un excédent de capitalisation mesuré selon l'approche de la solvabilité. Nous estimons à 330 M\$ la valeur actualisée des paiements exceptionnels requis pour financer les déficits de nos régimes de retraite à prestations déterminées au cours des 5 à 15 prochaines années, y compris un montant approximatif de 18 M\$ pour financer les déficits des régimes de Télébec et de NorthernTel,

qui avaient précédemment été exclus de nos estimations de la capitalisation. Le total des paiements exceptionnels requis pour 2007 s'établira à environ 36 M\$, ce qui reflète des calendriers de paiement à l'égard de la capitalisation du déficit de solvabilité échelonnés sur 10 ans en ce qui concerne nombre de nos régimes, déduction faite des cotisations volontaires des exercices antérieurs.

Le montant de la capitalisation des régimes d'avantages complémentaires de retraite a augmenté de 12,5 % pour s'établir à 1,8 M\$ au deuxième trimestre de 2007, comparativement à 1,6 M\$ pour la période correspondante de 2006, essentiellement en raison de l'accroissement du nombre de participants retraités et des coûts plus élevés des prestations versées en vertu des anciens régimes.

Variation des actifs et des passifs d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2007, la variation des actifs et des passifs d'exploitation a entraîné des rentrées de 41,3 M\$, alors qu'elle avait entraîné des sorties de 12,6 M\$ au trimestre correspondant de 2006. Au deuxième trimestre de 2007, une augmentation des créditeurs, principalement liée aux intérêts et aux primes de rendement des employés à payer, a eu pour effet d'accroître les flux de trésorerie. De plus, une hausse saisonnière des charges payées d'avance a été enregistrée ainsi qu'une diminution des débiteurs. Au deuxième trimestre de 2006, le paiement de primes de remboursement sur la dette à long terme d'un montant de 39,9 M\$ a eu pour effet d'accroître les charges reportées et, par conséquent, de réduire les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Variation de la dette à long terme et autres instruments de financement

Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu 99,1 M\$ de créances liées aux clients de plus dans le cadre d'un programme de titrisation élargi et nous en avons tiré un produit net de 90,0 M\$. Ce produit, ajouté aux autres flux de trésorerie et à l'emprunt temporaire en espèces de 127,0 M\$ consenti par le Fonds pendant qu'il mène à bien, de façon graduelle, son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous a permis de réduire notre dette nette externe à court et à long terme. Au cours du deuxième trimestre, nous avons remboursé un montant de 412,4 M\$ sur nos emprunts bancaires à terme et une somme de 1,3 M\$ conformément au calendrier normal de remboursement d'autres emprunts à long terme, et nous avons obtenu un montant de 98,1 M\$ au moyen de titres d'emprunt à court terme en vertu de notre programme de papier commercial.

Depuis le début de l'exercice, les activités de financement reflètent également un produit net de 994,5 M\$ tiré de l'émission de billets à moyen terme en février 2007, le remboursement subséquent de 722,3 M\$ des emprunts bancaires à terme, le remboursement de 100,0 M\$ des billets à moyen terme d'Aliant et le remboursement de 5,7 M\$ des autres emprunts à court et à long terme.

Billets à recevoir du Fonds, billets à payer au Fonds et remboursement de l'avoir des associés

Au cours du premier trimestre, nous avons consenti un prêt de 131,0 M\$ au Fonds de revenu Bell Nordiq aux fins du financement d'une distribution extraordinaire à l'intention de ses porteurs de parts. Le prêt a par la suite été pris en charge par le Fonds dans le cadre de la transformation en société fermée. En outre, au cours du premier trimestre, nous avons consenti une avance de 69,9 M\$ au Fonds, essentiellement aux fins du rachat de ses parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces deux avances ont été remboursées au cours du deuxième trimestre, le Fonds ayant reçu de notre part un remboursement de capital de 460,9 M\$. Au cours du trimestre, le Fonds a affecté une partie de la trésorerie à des rachats en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et nous a prêté le reste, soit 127,0 M\$, afin que nous puissions réduire notre dette à court terme externe sur une base temporaire, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Dérivés sur taux d'intérêt

En février 2007, dans le cadre de l'émission de billets à moyen terme mentionnée précédemment, nous avons réglé des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal totalisant 1,0 G\$. Le 26 février 2007, nous avons versé un montant en espèces de 30,5 M\$ aux contreparties au règlement de ces contrats. Aucune activité analogue n'a eu lieu au deuxième trimestre de 2007 ou au cours du premier semestre de 2006.

Distributions

Les distributions versées au cours du deuxième trimestre de 2007 ont totalisé 173,0 M\$, portant les distributions versées depuis le début de l'exercice à 339,1 M\$. Les distributions versées depuis le début de l'exercice incluent un montant de 120,3 M\$ versées par les filiales aux actionnaires sans contrôle. En 2006, les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées d'Aliant s'étaient élevées à 40,7 M\$ pour le deuxième trimestre et à 117,6 M\$ pour le premier semestre.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations du deuxième trimestre de 2007 ont totalisé 143,4 M\$, et 258,7 M\$ pour le premier semestre. Les dépenses en immobilisations de 2007 sont considérablement plus élevées qu'en 2006 en raison de l'accroissement de nos activités. Nous continuons d'investir dans nos activités sur fil traditionnelles pour soutenir nos activités existantes et la fiabilité de notre réseau, et nous avons investi dans l'expansion et l'accroissement de notre zone de couverture Internet à haute vitesse, en augmentant notre investissement dans la fibre optique jusqu'aux nœuds, en étendant la zone de couverture de TV Aliant et en transformant notre réseau pour soutenir nos applications IP de la prochaine génération.

Situation de trésorerie

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2007 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en des cotisations aux régimes de retraite et en des paiements relatifs à d'autres engagements, y compris le remboursement du prêt temporaire consenti par le Fonds, étant donné que ce dernier poursuit le rachat des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Le taux actuel de distribution aux porteurs de parts du Fonds se chiffre à 0,2350 \$ la part par mois. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que la Fiducie Bell Nordiq et nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les évaluations, les besoins de liquidités liés aux distributions du Fonds et à celles à l'intention de BCE et de Bell Canada s'établiront entre 644 M\$ et 660 M\$ pour 2007.
- La capitalisation totale de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2007 devrait être de l'ordre de 85 M\$ à 95 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles. Les cotisations comprennent un montant d'environ 36 M\$ pour la capitalisation du déficit, la tranche résiduelle correspondant à la capitalisation au titre des services rendus au cours du trimestre. Selon les estimations, le montant de la capitalisation de nos régimes d'avantages complémentaires de retraite pour 2007 devrait s'établir entre 6 M\$ et 8 M\$ et celui des régimes de retraite à cotisations déterminées, entre 7 M\$ et 8 M\$.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives stratégiques. Ces dépenses en immobilisations comprennent des investissements de 35 M\$ à 45 M\$ visant à accélérer la mise en œuvre de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds.
- Le 28 février 2007, le Fonds a amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités lui permettant à l'occasion de racheter contre espèces, au prix du marché, un nombre maximal de 13 738 000 parts en cours du Fonds par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités viendra à échéance le 27 février 2008. Le Fonds exigera le remboursement de l'emprunt en cours de 127,0 M\$ qu'il nous a consenti afin de racheter des parts additionnelles en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Les autres engagements, notamment les contrats de location-exploitation et les engagements d'achat de matériel et d'autres infrastructures de réseau, ainsi que les éventualités, sont présentés aux notes 20 et 23 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités de la vigueur des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme, d'un programme de papier commercial et d'un programme de titrisation de nos créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation en 2007 pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, le montant requis pour la capitalisation des régimes et nos autres engagements.

Structure du capital

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	30 juin 2007		31 décembre 2006	
Avoir des associés	4 522,1 \$	49,4 %	4 836,6 \$	51,3 %
Part des actionnaires sans contrôle	1 862,1	20,4 %	1 919,1	20,3 %
Dette	2 765,0	30,2 %	2 680,3	28,4 %
Total du capital	9 149,2 \$	100,0 %	9 436,0 \$	100,0 %

Dette

Nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$ en vertu de notre prospectus préalable de base visant un placement de 3,0 G\$. Au 30 juin 2007, nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ sur notre facilité de crédit bancaire non renouvelable.

Nous disposons également d'une caisse de retraite non renouvelable de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 30 juin 2007, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 30,7 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes.

Nous poursuivons notre programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$. Au 30 juin 2007, un montant de 102,5 M\$ était émis en vertu de cette facilité. Nous nous assurerons de disposer, en tout temps, d'une tranche non prélevée suffisante en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables de 576,0 M\$ pour soutenir les émissions de papier commercial. Nous avons l'intention de refinancer le montant résiduel de 100,0 M\$ tiré de notre facilité bancaire non renouvelable, les emprunts aux termes du programme de papier commercial et tout emprunt additionnel nécessaire pour rembourser le Fonds au moyen d'émissions supplémentaires sur les marchés financiers à taux fixe.

Notations

Standard & Poor's (S&P) et Dominion Bond Rating Service (DBRS) ont attribué les notations suivantes à nos filiales. Les notations ont été confirmées en février 2007.

	S&P	DBRS
Dette de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c.	BBB, tendance stable	BBB (haut), tendance stable
Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c.	Non noté	R-1 (bas), tendance stable
Débtures de Télébec et de NorthernTel	BBB, tendance stable	BBB (haut), tendance stable

Une notation n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ni de détenir des titres, et peut être révisée ou retirée à tout moment.

Avoir des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts suivantes :

- parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- parts de société en commandite de catégorie 2;
- parts de commandité.

Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées aux parts, veuillez vous reporter à la note 14 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Les parts de Placements Bell Aliant, s.e.c. ne sont pas négociées dans le public, et il n'y a eu aucun changement de propriété depuis le 31 décembre 2006.

Les nouvelles normes comptables exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les changements du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie, dans la mesure où ils sont en vigueur. Le cumul des autres éléments du résultat étendu représente une composante distincte de l'avoir des associés. Au 30 juin 2007, le cumul des autres éléments du résultat étendu avait eu pour effet de réduire l'avoir des associés de 30,6 M\$. Veuillez vous reporter à la rubrique « Principales conventions comptables » pour plus de détails.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau et pris divers engagements d'achat aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales conclues avec Bell Canada à l'égard de nos activités en Ontario et au Québec auparavant détenues par celle-ci. Des renseignements au sujet du montant des paiements futurs estimatifs aux termes de ces arrangements sont présentés en détail à la note 20 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 17 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007. Des renseignements sur notre dette à long terme sont précisés à la note 12 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat, certaines créances à une fiducie de titrisation. Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Nous avons élargi notre programme au cours du deuxième trimestre de 2007 et, au 30 juin 2007, le produit en espèces net détenu dans la fiducie de titrisation totalisait 210,0 M\$, soit une augmentation de 90,0 M\$ par rapport au 31 mars 2007. Veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007 pour de plus amples renseignements.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Plus de détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 15 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007. Au 30 juin 2007, nous détenions un swap de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal se chiffrait à 250,0 M\$. Ce swap est comptabilisé à titre de couverture du refinancement futur de notre dette à long terme.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

BCE, Bell Canada et le Fonds demeurent nos principaux apparentés. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2007.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007 ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables cruciales que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Tel qu'il est présenté à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2007, nous avons adopté, le 1^{er} janvier 2007, les chapitres 1530, 3251, 3855, 3862, 3863 et 3865 du *Manuel de l'ICCA*, lesquels ont trait au résultat étendu, aux instruments financiers et aux couvertures.

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes comptables, certains actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur de marché, le reste étant inscrit au coût après amortissement. Les changements suivants découlent de la mise en œuvre de ces nouvelles normes :

- Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans le bilan à la juste valeur à titre d'autres actifs ou d'autres passifs. La variation de la juste valeur liée à la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie liées aux taux d'intérêt est inscrite au titre des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie ou d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres produits dans l'état consolidé des résultats.

Un ajustement de reclassement de 40,2 M\$ a été inscrit au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et un montant de 0,8 M\$ a été inscrit à titre d'ajustement aux bénéfices accumulés d'ouverture dans le bilan en vue de refléter la juste valeur des tranches efficace et inefficace de nos couvertures de flux de trésorerie, respectivement.

- Nous sommes passés de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et les coûts sont amortis sur la période pertinente jusqu'à l'échéance. La différence découlant de la comptabilisation de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que selon la méthode linéaire n'est pas importante. Il n'est pas raisonnablement possible d'utiliser la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des facilités de crédit d'exploitation bancaires, lesquelles sont utilisées ou remboursées fréquemment. Les coûts liés à ces facilités de crédit continueront d'être amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie de la dette.

Des frais d'émission de titres d'emprunt d'un montant de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés dans la dette à long terme connexe. Les coûts liés aux facilités de crédit qui n'ont pas été utilisés continueront d'être classés à titre de charges reportées et seront amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Faits nouveaux en matière de conventions comptables

Nous surveillons constamment les modifications de normes comptables et de notes d'orientation concernant la comptabilité afin de nous assurer que nous continuons de respecter les PCGR du Canada. Outre les changements mentionnés précédemment, il n'y a eu aucune modification de convention comptable ou de note d'orientation concernant la comptabilité qui a donné lieu à des changements comptables au cours du premier semestre de 2007.

HYPOTHÈSES FORMULÉES LORS DE LA PRÉPARATION DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET RISQUES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs

Les énoncés prospectifs figurant dans nos rapports de gestion au 31 décembre 2006 et dans le présent rapport de gestion sont fondés sur bon nombre d'hypothèses que nous avons jugées raisonnables au moment où nous avons préparé les énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, nous avons présenté les principales hypothèses formulées pour préparer les énoncés prospectifs liés au rendement financier et d'exploitation que nous prévoyons pour 2007. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives aux marchés, et financières et opérationnelles. Sauf en ce qui concerne celles énumérées ci-dessous, les hypothèses n'ont pas subi de modifications importantes au cours des deux premiers trimestres de 2007 ou de la période allant jusqu'au 30 juillet 2007.

- Le 16 février 2007, nous avons annoncé notre intention d'effectuer une offre publique d'achat visant l'acquisition de la totalité des parts de fiducie en circulation d'Amtelecom Income Fund, avec prise d'effet officielle le 28 février 2007. L'offre, dont les conditions n'ont pas été remplies, est arrivée à échéance le 18 avril 2007 sans que l'opération ne soit conclue. Les produits d'exploitation et l'encaisse distribuable supplémentaires qui auraient pu être générés par l'opération proposée touchant Amtelecom sont négligeables par rapport aux cibles que nous avons établies en février 2007.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale à la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous sommes confiants quant à nos perspectives à long terme, mais nous sommes certes conscients de notre exposition à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 pour consulter la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. La liste des risques présentée ci-après n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, peu d'incidence sur nos activités consolidées.

Depuis le début de l'exercice 2007, nous n'avons pas noté de changements importants de la nature des risques auxquels nos activités courantes sont exposées qui est décrite dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Nous présentons une mise à jour du cadre réglementaire et de l'état de la concurrence à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 juin 2007 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Lorsqu'il en est fait mention dans le présent rapport de gestion, les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation et le BAIIA ont été retraités pour tenir compte des résultats historiques pro forma comme si Placements Bell Aliant, s.e.c. avait existé tout au long de l'exercice 2006. À notre avis, la présentation de ces mesures financières non définies par les PCGR permet une comparaison et une analyse d'un exercice à l'autre plus significatives.

Les termes « produits d'exploitation pro forma », « bénéfice d'exploitation », « bénéfice d'exploitation pro forma », « BAIIA », « BAIIA pro forma » et « encaisse distribuable » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma et l'encaisse distribuable sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Produits d'exploitation pro forma, bénéfice d'exploitation et bénéfice d'exploitation pro forma

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes. Le bénéfice d'exploitation ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation et au bénéfice d'exploitation ajustés pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation ou au bénéfice d'exploitation de la société remplacée, Aliant, exclusion faite des produits d'exploitation ou du bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., y compris les produits d'exploitation ou le bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits d'exploitation et des produits d'exploitation pro forma, des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation de même que du bénéfice d'exploitation et du bénéfice d'exploitation pro forma sur une base consolidée.

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	<i>Trimestres</i>		<i>Semestres</i>	
	<i>2007¹⁾</i>	<i>2006</i>	<i>2007¹⁾</i>	<i>2006</i>
Produits d'exploitation	825,4 \$	516,5 \$	1 676,8 \$	1 044,2 \$
Ajouter (déduire) :				
Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd.	—	(95,9)	—	(186,9)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	—	304,1	—	600,6
Groupe Bell Nordiq inc.	—	92,0	—	182,3
Éliminations intersociétés	—	(1,8)	—	(3,4)
Produits d'exploitation pro forma	825,4 \$	814,9 \$	1 676,8 \$	1 636,8 \$
Produits d'exploitation	825,4 \$	516,5 \$	1 676,8 \$	1 044,2 \$
Charges	769,6	424,8	1 449,4	863,7
Bénéfice d'exploitation	55,8 \$	91,7 \$	227,4 \$	180,5 \$
Ajouter (déduire) :				
Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd.	—	(45,1)	—	(90,0)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	—	104,4	—	202,9
Groupe Bell Nordiq inc.	—	29,8	—	59,0
Bénéfice d'exploitation pro forma	55,8 \$	180,8 \$	227,4 \$	352,4 \$

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma, entre autres mesures, pour évaluer notre rendement d'exploitation comme si nous avions existé tout au long de l'exercice 2006, ce qui permet une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAlIA et BAIIA pro forma

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le BAIIA pro forma correspond au BAIIA ajusté pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, le BAIIA pro forma correspond au BAIIA de la société remplacée, Aliant, exclusion faite du BAIIA se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., mais y compris le BAIIA se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation au BAIIA et du BAIIA au BAIIA pro forma sur une base consolidée.

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	<i>Trimestres</i>		<i>Semestres</i>	
	<i>2007¹⁾</i>	<i>2006</i>	<i>2007¹⁾</i>	<i>2006</i>
Bénéfice d'exploitation	55,8 \$	91,7 \$	227,4 \$	180,5 \$
Ajouter :				
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	28,3	23,6	57,8	47,8
Amortissement	273,1	91,8	421,0	190,5
Frais de restructuration et autres frais	0,9	8,9	1,4	9,2
BAIIA	358,1 \$	216,0 \$	707,6 \$	428,0 \$
Ajouter (déduire) :				
Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd.	—	(58,0)	—	(115,8)
Activités sur fil régionales de Bell Canada	—	160,3	—	314,7
Groupe Bell Nordiq inc.	—	44,9	—	89,2
BAIIA pro forma	358,1 \$	363,2 \$	707,6 \$	716,1 \$

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure les frais de restructuration et autres frais ne signifie pas nécessairement qu'ils sont non récurrents.

Nous utilisons le BAIIA pro forma, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de Placements Bell Aliant, s.e.c. comme si cette dernière avait existé tout au long de l'exercice 2006. Le BAIIA et le BAIIA pro forma permettent une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions de capital aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA et le BAIIA pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Encaisse distribuable

L'encaisse distribuable correspond aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles aux fins de distribution. Nous calculons l'encaisse distribuable à partir des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie, y compris les éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas payables en espèces;
- iii) les dépenses en immobilisations;
- iv) les charges engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le BAIIA; et
- v) les autres éléments des flux de trésorerie d'exploitation qui pourraient générer ou non des flux de trésorerie réels, actuels ou futurs – par exemple, certaines autres charges sans effet sur la trésorerie destinées à être réglées autrement qu'au moyen de l'encaisse distribuable.

Tous ces ajustements aux fins du calcul de l'encaisse distribuable figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital tel qu'il a été mentionné précédemment.

Pour les périodes terminées le 30 juin 2007		
(en millions de dollars)	Trimestre	Semestre
<i>Rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	332,8 \$	584,5 \$
Ajouter (déduire) :		
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(41,3)	(14,6)
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	8,2	16,7
Frais de restructuration et autres frais	0,9	1,4
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	2,4	5,8
Économie d'impôts exigibles	(3,2)	2,4
Dépenses en immobilisations	(143,4)	(258,7)
Éléments des autres produits (charges) sans effet sur la trésorerie	2,7	4,0
Charges du Fonds	(2,3)	(3,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	3,4	12,5
Encaisse distribuable	160,2 \$	350,8 \$

Nous calculons également l'encaisse distribuable à partir du BAIIA ou du BAIIA pro forma, auquel nous ajoutons ou duquel nous déduisons tout élément de trésorerie qui n'a pas été pris en compte dans le BAIIA ou dans le BAIIA pro forma, mais qui est nécessaire aux fins d'exploitation au cours de la période considérée, y compris les éléments suivants :

- i) le montant de la capitalisation en espèces exigé à l'égard des coûts des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages sociaux complémentaires, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été déduits aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;
- ii) les intérêts débiteurs en espèces;
- iii) les dépenses en immobilisations;
- iv) les autres produits ou charges ayant un effet sur la trésorerie qui pourraient être générés ou engagés, dans la mesure où ils n'ont pas été inclus aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;

- v) les ajustements apportés aux impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie afin de refléter le niveau normalisé auquel les impôts s'établiront lorsque les réductions des taux d'imposition provinciaux annoncées entreront en vigueur au cours des prochains exercices;
- vi) les charges engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma de Placements Bell Aliant, s.e.c.;
- vii) les ajustements effectués pour tenir compte de certains éléments non récurrents ou d'autres éléments de normalisation des charges;
- viii) la tranche de notre encaisse distribuable consolidée générée à l'intention de la part des actionnaires sans contrôle dans nos filiales sous contrôle;
- ix) la tranche de notre encaisse distribuable qui a été générée par les activités abandonnées.

Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, la plupart des ajustements effectués correspondent aux résultats pro forma. Pour les périodes postérieures au 7 juillet 2006, tous les ajustements effectués aux fins de calcul de l'encaisse distribuable figurent dans nos états financiers consolidés ou nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts en capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur.

Pour analyser l'encaisse distribuable par rapport à celle des périodes antérieures, nous avons effectué les calculs suivants à partir du BAIIA pro forma :

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres			Semestres		
	2007 ¹⁾	2006	Variation en %	2007 ¹⁾	2006	Variation en %
<i>Rapprochement avec le BAIIA ou le BAIIA pro forma</i>						
BAIIA ou BAIIA pro forma	358,1 \$	363,2 \$	(1,4)	707,6 \$	716,1 \$	(1,2)
²⁾ Capitalisation en espèces du coût des services rendus au cours de la période en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets	(16,9)	(14,7)	15,0	(33,3)	(30,6)	8,8
Ajustements pro forma non pris en compte dans le BAIIA avant le 7 juillet 2006	–	1,4	n.s.	–	2,8	n.s.
³⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie inclus dans le BAIIA	4,2	0,3	n.s.	9,3	0,6	n.s.
Charges du Fonds	(2,3)	–	n.s.	(3,2)	–	n.s.
⁴⁾ Part des porteurs sans contrôle	–	(17,4)	n.s.	–	(34,0)	n.s.
Autres produits (charges)	(2,7)	(0,8)	237,5	(3,6)	(1,5)	140,0
⁵⁾ Intérêts débiteurs en espèces	(38,3)	(35,0)	9,4	(76,0)	(71,6)	6,1
³⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie normalisés	(1,8)	(1,7)	5,9	(3,5)	(3,4)	2,9
⁶⁾ Dépenses en immobilisations	(143,4)	(136,0)	5,4	(258,7)	(244,0)	6,0
Encaisse distribuable liée aux activités abandonnées	3,3	8,2	(59,8)	12,2	15,8	(22,8)
Encaisse distribuable	160,2 \$	167,5 \$	(4,4)	350,8 \$	350,2 \$	0,2

n.s. — non significatif

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 juin 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

- 2) Les exigences en matière de capitalisation en espèces sont liées au coût des services rendus au cours de la période en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets. La partie de la capitalisation en espèces requise à l'égard de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux qui dépasse le coût des services rendus au cours de la période sera financée au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- 3) Les impôts sur le capital réellement payés excédant les niveaux normalisés seront financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- 4) La quote-part du BAIIA du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP qui est attribuable à la part sans contrôle dans ces entreprises.
- 5) Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des intérêts débiteurs, dans l'hypothèse de prélèvements totalisant 2,6 G\$ pour Bell Aliant, s.e.c., à un taux d'intérêt estimatif de 5,5 %, comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006. Les intérêts débiteurs comprennent également la quote-part des intérêts débiteurs du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP revenant à Placements Bell Aliant, s.e.c. pour les périodes au cours desquelles nous détenions moins de 100 % de ces entreprises.
- 6) Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des dépenses en immobilisations de Placements Bell Aliant, s.e.c., comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006. Les dépenses en immobilisations comprennent la quote-part des immobilisations du Groupe Bell Nordiq inc. et d'AMP revenant à Placements Bell Aliant, s.e.c. pour les périodes au cours desquelles nous détenions moins de 100 % de ces entreprises.
- 7) Les activités de SalesBridge Canada Inc. et d'Aliant Directory Services ont été retraitées et classées dans les activités abandonnées. Leur apport à l'encaisse distribuable est présenté séparément.

Nous utilisons l'encaisse distribuable, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Cette mesure ne doit pas être considérée comme une mesure de la liquidité ni comme un substitut de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent l'encaisse distribuable pour mesurer notre capacité, ainsi que celle d'autres fiducies à capital variable, de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts.

L'encaisse distribuable ne doit pas être confondue avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Le tableau ci-après présente les principales données financières consolidées pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle a été préparée de la même manière que les états financiers consolidés.

<i>Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 juin</i>								
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par part ou par action)</i>	2005		2006				2007	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4 ¹⁾	T1 ¹⁾	T2 ¹⁾
Produits d'exploitation	501,0 \$	516,4 \$	527,7 \$	516,5 \$	802,8 \$	837,3 \$	851,4 \$	825,4 \$
Produits d'exploitation pro forma ²⁾	811,4 \$	822,1 \$	821,9 \$	814,9 \$	825,1 \$	837,3 \$	851,4 \$	825,4 \$
BAlIA ²⁾	215,3 \$	216,1 \$	212,0 \$	216,0 \$	355,6 \$	363,9 \$	349,5 \$	358,1 \$
BAlIA pro forma ²⁾	362,9 \$	367,6 \$	352,9 \$	363,2 \$	366,7 \$	363,9 \$	349,5 \$	358,1 \$
Bénéfice d'exploitation ²⁾	94,5 \$	97,3 \$	88,8 \$	91,7 \$	184,3 \$	186,0 \$	171,6 \$	55,8 \$
Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾	184,0 \$	188,0 \$	171,6 \$	180,8 \$	194,2 \$	186,0 \$	171,6 \$	55,8 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	44,7 \$	50,6 \$	35,3 \$	47,9 \$	2 930,1 \$	(132,6) \$	83,0 \$	44,9 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	6,1	4,6	4,9	5,3	5,5	5,6	5,5	260,3
Bénéfice net (perte nette)	50,8 \$	55,2 \$	40,2 \$	53,2 \$	2 935,6 \$	(127,0) \$	88,5 \$	305,2 \$
Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités poursuivies	0,33 \$	0,38 \$	0,26 \$	0,36 \$	20,07 \$	(0,87) \$	0,54 \$	0,29 \$
Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités abandonnées	0,04	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	1,71 \$
Résultat de base et dilué par part ou action	0,37 \$	0,41 \$	0,30 \$	0,40 \$	20,11 \$	(0,83) \$	0,58 \$	2,00 \$
Encaisse distribuable ²⁾					185,9 \$	185,9 \$	190,6 \$	160,2 \$
Distributions en espèces déclarées					141,0 \$	141,0 \$	166,2 \$	163,5 \$
Dividendes sur actions privilégiées	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	2,4 \$	—	—	—	—
Dividendes sur actions ordinaires déclarés	38,1 \$	37,6 \$	39,5 \$	39,5 \$	—	—	—	—

¹⁾ Les résultats pour le quatrième trimestre de 2006, le premier trimestre de 2007 et le deuxième trimestre de 2007 correspondent aux résultats réels, et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAlIA, le BAlIA pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma et l'encaisse distribuable ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Nos résultats de 2005 reflètent les activités d'Aliant et témoignent d'une solide croissance et d'un redressement complet depuis l'arrêt de travail qui a eu lieu en 2004. Le bénéfice net du premier trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une perte de 13,1 M\$ liée à des instruments financiers dérivés découlant de l'exercice d'options sur swap de taux d'intérêt et de l'extinction de la prime non amortie connexe, d'un montant de 8,3 M\$ après impôts. Le troisième trimestre de 2006 correspond à la première période pour laquelle nous avons présenté des résultats depuis la conclusion de l'arrangement, et le bénéfice de ce trimestre tient compte d'un gain de 1,95 G\$ à la vente des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., ainsi que d'un gain sur dilution de 1,0 G\$ résultant de la restructuration. Les résultats du quatrième trimestre ont subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant. Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 inclut une charge additionnelle de 125,3 M\$ au titre de l'amortissement pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 30 juin 2007, en raison d'un ajustement au titre de la répartition du coût d'acquisition, en partie contrebalancé par des économies d'impôts futurs ayant trait à cet amortissement, par une variation des taux d'imposition et par la constatation d'un avantage lié aux pertes fiscales qui n'avait pas été antérieurement constaté. Le bénéfice par part du deuxième trimestre de 2007 reflète un gain à la vente de notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'ADS.